

Image not found or type unknown



Liquidation et licenciement économique

Par **Hellooo**, le **07/03/2024** à **00:03**

Bonjour,

Mon entreprise a liquidé le 6/02, nous avons eu une réunion concernant le CSP (pas d'entretien individuel car nous sommes une centaine). Or, suite à une erreur d'adresse de la part de la mandataire je n'ai pas reçu la lettre de licenciement. Elle devait m'être renvoyée mais ne l'a pas été. Nous sommes donc 1 moi après la liquidation, la mandataire ne me répond plus et je n'ai pas de lettre de licenciement.

que puis je faire ?

merci

Par **Hellooo**, le **07/03/2024** à **09:11**

Bonjour,

Merci à vous.

Cordialement,